15/11/05 Nouvel Observateur: Réchauffement climatique: Villepin veut "passer à la vitesse supérieure

Last Updated Tuesday, 15 November 2005

PARIS (AP) -- Le gouvernement entend "passer à la vitesse supérieure" dans la lutte contre le réchauffement climatique, a déclaré lundi Dominique de Villepin en ouvrant le premier "rendez-vous du climat".

Le Premier ministre y a détaillé une série de mesures dans les domaines du transport et du logement, pour permettre à la France de tenir les engagements pris dans le cadre du protocole de Kyoto en matière d'émission de gaz à effet de serre. Ces mesures complètent le plan climat adopté en 2004 par le gouvernement français.

Un étiquetage mentionnant les émissions de dioxyde de carbone des voitures neuves sera ainsi obligatoire avant le 1er juin 2006. L'arrêté correspondant a été publié dimanche au Journal officiel. Les voitures seront réparties en sept classes selon le degré de pollution. Le gouvernement compte sur cette mesure pour encourager l'utilisation des voitures non polluantes.

Dans le même secteur des transports, Dominique de Villepin a annoncé l'ouverture "en janvier 2007" d'une autoroute ferroviaire de plus de 1.000 kilomètres entre Luxembourg et Perpignan, afin de développer une offre alternative à la route pour les transports de marchandises.

Le gouvernement entend également renforcer les économies d'énergie dans le domaine du logement. Un diagnostic énergétique va ainsi être obligatoire mi-2006 lors de la vente des logements et à partir de 2007 pour les mises en location. Ce diagnostic "classera les logements en fonction de leur consommation énergétique, sur une échelle simple en sept classes, et s'accompagnera de recommandations de travaux".

Par ailleurs, une nouvelle réglementation thermique imposera "dès le milieu de l'année prochaine" une meilleure isolation à toutes les constructions neuves, afin de baisser de 15% leur consommation d'énergie.

Le gouvernement va enfin lancer un programme de recherche en matière de logement "basse énergie". L'objectif est d'être "capable d'ici cinq ans de rénover des logements anciens pour qu'ils ne consomment que 50 kilowatts heure" de chauffage par mètre carré, contre 200 kilowatts heure en moyenne aujourd'hui.

Avec ces trois mesures, le gouvernement espère économiser "près de 10 millions de tonnes de CO2", a expliqué le Premier ministre. De façon générale, le gouvernement entend "développer les énergies sans émission de gaz à effet de serre", éolienne, biomasse ou solaire.

Dans ce cadre, Dominique de Villepin a annoncé l'augmentation de 50% du tarif de rachat par EDF aux particuliers de l'énergie solaire photovoltaïque. Ce tarif sera doublé pour les installations collectives, tertiaires et industrielles. Le crédit d'impôt sur les ventes de chauffe-eau solaires sera porté de 40 à 50% l'an prochain.

Au niveau international, le Premier ministre a fait savoir que la France souhaitait négocier "dès maintenant" de nouveaux engagements internationaux sur les émissions de dioxyde de carbone après l'entrée en vigueur cette année du protocole de Kyoto, que les Etats-unis ont refusé de ratifier. "Nous ne pouvons pas compter uniquement sur le développement de nouvelles techniques pour atteindre nos objectifs environnementaux", a-t-il déclaré dans une critique de l'administration Bush.

Le gouvernement compte sur ces mesures pour tenir l'engagement, pris par la France dans le protocole de Kyoto, de ne pas dépasser en 2010 ses émissions de gaz à effet de serre de 1990. Face au réchauffement climatique, "chaque citoyen a son rôle à jouer, chacun peut faire bouger les choses, chaque geste peut faire la différence", a rappelé le Premier ministre.

Le plan climat est cependant jugé très insuffisant par les associations. "Le gouvernement ne se contente que de mesurettes", déplore Olivier Louchard, membre du Réseau action climat, dans un entretien publié lundi par "Libération". AP